

LES CHANTIERS NAVALS

ON DEMANDE DE L'AIDE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le ministre a eu maintes fois l'occasion de se rendre compte dans quel marasme se trouvaient nos chantiers navals et l'industrie du carénage. Il faut prendre des mesures efficaces, car le temps presse. L'emploi direct dans cette industrie est tombé de 14,000 à 7,000 sans compter les milliers d'emplois dans des entreprises connexes sur le point de disparaître. Quelles mesures le ministre compte-t-il prendre pour revitaliser ou relancer cette industrie si importante et si nécessaire?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le député a bien décrit l'état d'une industrie canadienne durement touchée par la conjoncture internationale. Il sera heureux d'apprendre que nous avons rencontré les syndicats et les propriétaires de cette industrie. Il y a tout lieu d'espérer en raison de la reprise des activités à l'étranger. Et nous avons prévu un programme d'achat public jusqu'en 1992, programme destiné essentiellement aux chantiers navals et aux industries connexes. Ces achats représentent en tout 4 milliards de dollars. Enfin, dans nos négociations avec les États-Unis, nous cherchons notamment à améliorer notre position commerciale sur ce chapitre, en tâchant de combler, si possible, une part plus grande des besoins militaires de la marine américaine.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'INCLUSION DE L'INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI DANS LE CALCUL DU REVENU—L'INCIDENCE SUR LES MEMBRES DES FORCES ARMÉES

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. A compter du 31 de ce mois-ci, les membres des Forces armées canadiennes qui prennent leur retraite vont perdre leur droit aux prestations d'assurance-chômage à cause de leur allocation de fin de service, selon l'un des changements au régime de l'assurance-chômage que le ministre des Finances a annoncés. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration a donné son aval à ces changements. D'autres modifications qui prendront effet en janvier prochain vont priver les membres des Forces armées des prestations de l'assurance-chômage en traitant comme revenu la pension à laquelle ils ont droit au milieu de leur vie.

La ministre peut-elle donner aujourd'hui à la Chambre l'assurance qu'elle a accepté la recommandation de 83 des participants à la conférence économique de la semaine dernière, de même que les milliers d'autres instances faites auprès des députés, et qu'elle va bloquer ces modifications injustes qui frappent les membres des Forces armées? Où était-elle ces six derniers mois pour rester sourde à ces instances? Et les consultations alors? Les Forces armées ont-elles été consultées?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je suis bien contente que le député pose cette question. Comme je le disais tout à l'heure, la loi sur l'assurance-chômage va être révisée. Les

Questions orales

répercussions sur les Forces armées sont l'une des anomalies de cette révision. J'imagine que la question sera prise en considération lors de cet examen. Je serais reconnaissante au député de toute information qu'il pourrait nous soumettre à ce sujet.

• (1450)

LES BESOINS DU PERSONNEL MILITAIRE À L'ÂGE DE LA RETRAITE

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, au cours de la campagne électorale de l'été dernier, le parti conservateur a promis aux membres des Forces armées canadiennes qu'il accorderait une attention toute spéciale aux difficultés qu'ils ont à s'adapter à des emplois dans la vie civile au milieu de leur vie. La ministre ne reconnaît-elle pas que les changements annoncés par le ministre des Finances, avec son approbation évidente, à elle et celle de l'impitoyable ministre de la Défense nationale, témoignent de l'indifférence du gouvernement aux besoins particuliers du personnel militaire à l'âge de la retraite? On ne peut pas se désintéresser de leur sort après leur avoir promis une attention spéciale.

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de lire mes notes pour savoir que du côté du gouvernement nous sommes sensibles aux intérêts des Forces armées. Je répète pour la gouverne du député que cet aspect particulier sera examiné comme il se doit lors de la révision du régime de l'assurance-chômage afin qu'il soit remédié à cette anomalie dans la loi sur l'assurance-chômage. Nous cherchons par quels moyens nous y prendre. J'espère que le député nous soumettra aussi ses propositions.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LE STATUT DES INDIENS DU NORD-OUEST DE L'ONTARIO

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le 24 janvier le ministre a assuré à une importante réunion de chefs de la nation Nishnawbi Aski tenue à Thunder Bay qu'il accorderait le statut de bande ou de réserve, suivant le cas, à plusieurs collectivités indiennes du nord-ouest de l'Ontario avant le 1^{er} avril prochain. Le ministre pourrait-il nous dire si cela est en cours et s'il entend respecter ce délai?

L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je tiens à informer le député que cet engagement est clair et net. Les démarches sont en cours, et nous espérons pouvoir respecter le délai.

LES ARRANGEMENTS FINANCIERS

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, compte tenu de cette réponse, je me demande si le ministre pourrait nous donner l'assurance que les arrangements financiers nécessaires seront pris avec ces collectivités pour qu'elles puissent administrer des projets au niveau local? Peut-il également nous donner l'assurance que les pourparlers vont commencer immédiatement avec le gouvernement de l'Ontario afin que les collectivités intéressées qui n'en ont pas encore disposent d'une assise territoriale?